

**Compte rendu du Comité Départemental de l'Action Sociale du
29/03/2016**

Représentants de l'Administration :

M. Christian MORICEAU
M. Mathieu PAILLET
M. Michel RIOU
M. Louis GIMBERGUES
Mme Martine MIALOU

Représentants des personnels :

Mme Jacqueline MAYADE - Solidaires FP - Titulaire
Mme Annabelle LAROUSSINIE - Solidaires FP - Titulaire
Mme Sylvie FRIAA- CGT-Finances - Titulaire
M. Luc WAY- CGT-Finances - Suppléant
Mme Sabine BOURGADE - FO - Titulaire
M. Eric BASTIEN - FO - Titulaire
M. Dominique DEJOU - FO - Suppléant

Membres de la Délégation Départementale de l'Action Sociale :

Mme Agnès BENOIT, Déléguée départementale.
Mme MAILLOT, Médecin de Prévention.

Correspondante Retraitée :

Mme Raymonde COUDERT.

Solidaires Finances Publiques est nommé secrétaire adjoint.

Solidaires a lu une déclaration liminaire jointe à la fin de ce compte rendu.

I/ Approbation du PV du 13 Octobre 2015 :

Approuvé à l'unanimité.

II/ Présentation de la note adressée aux Présidents de CDAS :

2016 sera une année de transition pour redéfinir les grandes orientations de l'action sociale ministérielle pour les prochaines années.

Le dialogue social local doit contribuer à l'évaluation et l'optimisation des actions locales mises en œuvre grâce aux crédits d'actions locales comme par exemple, en améliorant la qualité de vie au travail, en aidant les agents les plus fragiles.

Le premier poste de dépense dans le budget de l'action nationale 2016 est la restauration avec 68 millions d'euros suivi du tourisme social en seconde position (vacances enfants et familles) .

III/ Compte Rendu Annuel d'activités 2015 :

Les bénéficiaires de l'action sociale sont au nombre de 305 actifs, 155 enfants et 454 retraités.

Concernant la restauration collective, 7 686 repas ont été servis en 2015 et 18 848 Titres Restaurants distribués (contre 19 693 en 2014).

S'agissant des vacances enfants, le nombre est en baisse : 13 inscrits pour 2015 (22 en 2014).

Les subventions interministérielles de séjours d'enfants ont concerné 14 bénéficiaires pour un montant total versé de 315,98€.

Concernant les aides et prêts au logement, 22 dossiers ont bénéficié de ce dispositif, (dont 3 prêts logement enfant étudiant).

Au niveau des CESU 6/12 ANS , 13 dossiers ont été enregistrés depuis mi-juillet. Pour les CESU Pré-financés qui était la nouveauté de 2015, le montant affecté a été utilisé en totalité soit 33 titres distribués.

L'Arbre de Noël a rassemblé 160 personnes le mercredi 2 décembre 2015.

Vote du Budget à l'unanimité.

IV/ Crédits d'action locale-Projets 2016 :

Le budget 2016 est de **16 000 €** :

Arbre de Noël : 8 000 €

Actions Locales : 4 930€

Manifestations retraités : 1 800 €

Amitié finances : 200 €

Consultations psychologues : 240 €

CESU pré-financés : 500 €

Coin-Repas : 330€

Les Actions Locales prévues ont été lancées :

- un Week-End à DYSNEYLAND les 16 et 17 avril 2016, avec 33 inscriptions dont 18 adultes et 15 enfants ;
- mise en place d'une journée libre à Chaudes-Aigues au Centre Thermoludique CALEDEN ;
- une journée libre à Bordeaux.

Une sortie non financée sera organisée du 21 au 28 mai 2016 à Gérardmer.

Une sortie retraitée en Aveyron a réuni 52 participants le 17 mars 2016.

La prise en charge psychologues a été reconduite avec une participation de la délégation à hauteur de 20 euros. La convention de Mme LEMOINE a été reconduite et avec M. GODAILLER la participation de l'agent sera de 30 euros en raison de l'augmentation du tarif de la consultation (50 €).

L'action de prévention 2016 sera sous le thème de la nutrition et se fera dans l'Automne.

L'arbre de Noël 2016 est prévu pour le mercredi 07 décembre 2016 à la salle d'activité de la Vidalie. Cette année, le thème du spectacle sera la magie.

La déléguée va adresser à tous les agents un sondage afin de mettre en place pour 2017 le spectacle « Les 3 Mousquetaires » qui aura lieu au Zénith d'Auvergne le 15 avril 2017.

V/ Informations Diverses :

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la Déléguée Départementale de l'Action Sociale du Cantal dépend de la cellule Chorus de Lyon avec des déplacements à Lyon pour les réunions et un fonctionnement différent pour les marchés publics.

Le CDAS d'Octobre devra arrêter les sorties de 2017. En conséquence, un groupe de travail se réunira le jeudi 16 juin 2016 pour élaborer des propositions.

VI/ Questions Diverses :

Le secrétariat national va faire une enquête nationale auprès de tous les agents sur les prestations du CDAS.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h30.

Annabelle LAROUSSINIE –Jacqueline MAYADE

Aurillac, le 29 mars 2016

Monsieur le Président,

La politique d'austérité mise en place par ce gouvernement a pour conséquence une perte de pouvoir d'achat pour une immense majorité des citoyens, une pression fiscale inéquitable, une précarisation des salariés par la remise en cause du droit du travail.

Pour SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES une autre politique économique doit être mise en place rapidement, une politique qui remet l'humain au centre des préoccupations et non comme une variable d'ajustement.

SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES a, contrairement aux discours des Ministres, des ambitions en matière d'Action Sociale et ce dans un contexte de rigueur budgétaire pour l'ensemble des agents de la Fonction Publique. Nous rappelons en effet que tous les agents publics ont subi le blocage du point d'indice et de leurs rémunérations depuis 2010, jusqu'à l'annonce d'une bien modeste revalorisation qui se fera en deux étapes : +0,6 % au 1^{er} juillet 2016 et +0,6 % au 1^{er} février 2017, une obole bien loin de compenser les pertes subies ...

SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES exige une action sociale de proximité au service de tous les agents, à hauteur de leurs besoins. C'est pourquoi, SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES dénonce la baisse des budgets alloués à l'action sociale qui ne peuvent répondre aux besoins en termes de logement, restauration, gardes d'enfants, de loisirs et de culture.

SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES rappelle que l'action sociale a pour rôle d'offrir à tous les agents publics la possibilité de mieux vivre au quotidien leur vie professionnelle et familiale, d'accéder aux loisirs et à la culture, de contribuer à aider chaque agent à construire l'avenir de ses enfants et de permettre à chaque pensionné d'envisager sereinement sa dernière tranche de vie. C'est l'esprit même de l'article 9 de la Loi du 13 Juillet 1983.

Pour SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES, l'action sociale n'a pas vocation à être une variable d'ajustement ou un élément de substitution de la rémunération.

Bien évidemment, pour remplir le rôle qui lui est dévolu, et pour satisfaire les besoins exprimés, l'action sociale doit disposer de moyens financiers matériels et humains et de structures de gestion adaptées.

Pour SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES, l'action sociale est au cœur des préoccupations des agents de l'État, titulaires ou non, actifs et retraités.

De nouveau, SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES dénonce les restrictions budgétaires, l'action Sociale permet de retrouver du lien social de diverses manières elle aide à mieux supporter les difficultés quotidiennes, personnelles ou professionnelles.

Pour SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES une action sociale de qualité et efficace est une action sociale qui dispose de véritables moyens humains et financiers.

Si l'action sociale a un coût, elle n'a pas de prix !